



Centre de Loisirs des Brizeaux

Mercredis de décembre

de 13h30 à 14h00 : accueil
 de 14h à 16h : temps calme / activités
 de 16h à 16h30 : goûter
 de 16h30 à 18h30 : garderie

| | Mercredi 06 | Mercredi 13 | Mercredi 20 |
|------------------------|---|---|-----------------------------------|
| 2-5 ans | Création de masques | "Fabriquons notre igloo géant" | Boum autour du père Noël |
| 5-6 ans | Initiation chant "Je m'voyais déjà en haut de l'affiche" | Cuisine "gateau sapin" Fresque : "Silence ça peint" | Boum de Noël |
| 6 1/2 ans 7 1/2 ans | Activité manuelle : fabrication de nœud papillon, serre tête Mini jeux | Activité manuelle : fin des nœud et serre tête Danse Relaxation | Temps fort : cérémonie des oscars |
| 8-11 ans | Finition du montage de film Jeux sportifs | Projection du film Finition du montage | Temps fort : cérémonie des oscars |

HORAIRES D'ACCUEIL

13H30-14H / 16H30-18H30
 (18H30 est le dernier délai pour récupérer votre enfant, dans le cas exceptionnels où vous ne pouvez pas respecter cet horaire, merci de prévenir le centre par téléphone).

Objectifs éducatifs généraux Ville de NIORT PEDT 2016-2019

Contribuer à l'épanouissement des enfants

- Favoriser l'enrichissement de chaque enfant
- Permettre le développement de l'autonomie
- Respecter les rythmes et les besoins de l'enfant

Favoriser la socialisation

- Aider à l'apprentissage de la vie collective
- Favoriser la mixité
- Animer le vivre ensemble

Renforcer la citoyenneté

- Promouvoir les valeurs de la république et encourager la participation citoyenne
- Favoriser la compréhension des enjeux interculturels et la solidarité
- Prévenir des risques

Lutter contre les inégalités

- Adapter la politique tarifaire
- Promouvoir l'égalité des chances
- Renforcer l'accompagnement dans les écoles des quartiers sensibles prioritaires
- Permettre un accueil spécialisé pour les enfants en situation de handicap (ESH)

Renforcer le lien école / périscolaire / familles

- Reconnaître l'intérêt et la place de chaque acteur dans le parcours éducatif de l'enfant
- Assurer la continuité éducative par une concertation permanente

Mettre en œuvre un projet spécifique pour les maternelles

- Adapter le dispositif d'animation au rythme des enfants de moins de 6 ans
- Mettre en place des actions « passerelles » avec l'Elémentaire.

Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance médicale

PREVOIR :
Pour les 2/5 ans,
un
change
complet
dans un
sac au
nom de
vo
tre enfant

Marquer les
vêtements pour
éviter toute
confusion



Rue des Justices 79000 Niort
 05 49 33 59 70
 Direction : Anusha CORNUAU